



Téléphone mairie : 03 24 26 31 43

Mail : contact@mairie-francheval.fr

Site Internet : www.mairie-francheval.fr

CIMETIERE

Les employés communaux viennent de passer 15 jours à nettoyer, désherber, tondre, entretenir le cimetière.

La commune fera le nécessaire pour les espaces communs mais il reste du devoir de chacun d'entretenir autour des tombes de ses proches afin que le cimetière reste propre, ceci par respect pour nos défunts. Nous comptons sur chacun d'entre vous.

ENTRETIEN – DESHERBAGE DES TROTTOIRS DEVANT LES HABITATIONS

Selon le code général des collectivités territoriales, c'est à l'occupant de la maison qu'incombe l'entretien du trottoir. Il s'agit :

- Du nettoyage, notamment après des pluies si la boue ou des saletés se sont amassées
- Du désherbage des petits plans ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir
- Du balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés

Au quotidien, chacun d'entre nous peut exercer son sens civique et œuvrer pour le bien de tous, simplement par ces petits gestes citoyens.

CHATS

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être de l'animal. Le chat est un animal domestique, il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Nous demandons donc, encore une fois, aux propriétaires de chats d'être responsables et d'agir pour le bien être de tous.

Plusieurs réclamations nous ont été faites.

Nous vous rappelons que la commune a signé une convention avec l'association SOS CHATS DU SEDANAIS. En conformité avec la réglementation, la mairie et l'association s'engagent à stériliser et identifier les chats sans propriétaires. Vous pouvez contacter **SOS CHATS DU SEDANAIS au 03 24 29 57 94,** ils viennent chercher les chats errants, les stérilisent pour ensuite les remettre à l'endroit initial.

En ce qui concerne les personnes propriétaires de chats, pour lesquels plusieurs plaintes nous ont été rapportées, et qui malgré tout n'agissent pas, nous tenons à leur préciser que l'association SOS CHATS DU SEDANAIS viendra chercher leurs animaux pour les stériliser, les ramènera au village et qu'ensuite la facture pourra leur être envoyée.

Il nous faut agir pour le bien être de tous et ce n'est pas à la collectivité de payer l'irresponsabilité de certaines personnes.

RONGEURS

Plusieurs personnes sont venues en mairie pour se plaindre de la présence de rongeurs à plusieurs endroits de notre village.

Tout d'abord, il nous faut préciser que nous habitons à la campagne et que les poulaillers, pigeonniers et autres élevages attirent ces rongeurs.

Nous avons cependant entendu les doléances de chacun et nous nous sommes procuré des produits de dératisation semi-professionnels.

Les personnes ayant des problèmes de rongeurs peuvent se présenter en mairie et nous leur fournirons gratuitement du produit.

Attention ceci a un coût et un registre pour la distribution sera tenu et la distribution contrôlée.

INTEMPERIES / ORAGE DE GRÊLE

Suite à l'orage de grêle du 20 mai, nous nous sommes renseignés auprès de la préfecture, voilà leur réponse :

Je vous confirme que les dégâts provoqués par la tempête et la grêle n'entrent pas dans la garantie des catastrophes naturelles. En effet, les dégâts provoqués par ces phénomènes sur des biens assurables (habitations et véhicules), n'entrent pas dans le champ de cette garantie fixée par les articles L.125-1 et suivant du Code des Assurances. Les effets de ces phénomènes sont couverts par les contrats d'assurance au titre de la garantie « Tempête, Neige et Grêle » dites TNG.

CHASSE AUX ŒUFS

Le 18 avril, l'association FESTI'FRANCHEVAL a organisé une chasse aux œufs pour les enfants du village. Lapins, coccinelles, œufs et bien d'autres choses ont envahi l'aire de jeu pour le plus grand bonheur de nos petits.









MERCI A L'ASSOCIATION FESTI'FRANCHEVAL

REPAS DES ANCIENS

Après 2 années où tout regroupement était interdit par mesures sanitaires, nous avons enfin pu le Dimanche 15 mai réunir nos anciens pour un moment d'échange et de convivialité.

Nous avons pu constater que tous étaient heureux de pouvoir se réunir et partager un superbe repas. La municipalité est très heureuse d'avoir pu gâter ses anciens.

Nous tenons à remercier Mr URANO qui nous a gracieusement fourni le champagne pour cette réception. Chaque personne est repartie avec sa bouteille et chaque dame avec une rose.













UN BON MOMENT DE CONVIVIALITE

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Merci aux maîtresses, enfants des écoles, parents d'élèves qui, le vendredi 20 mai, nous ont aidés pour le fleurissement du village.















CECI AVANT QUE LE CIEL NOUS TOMBE SUR LA TETE

POTAGER ECOLE MATERNELLE

Le jardinage à l'école est un excellent outil pédagogique, il offre aux enfants l'occasion de vivre et multiplier les expériences : travailler la terre, semer, récolter,...

Dés la maternelle, cette activité permet de responsabiliser les enfants, de les sensibiliser sur l'importance de l'environnement, de les éduquer à une alimentation saine et de les initier à la science.

Nos petits de maternelle ont créé leur potager, apparemment ils y ont même planté des haricots magiques mais chut...c'est un secret.





